

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES COMMUNES DU LITTORAL VAROIS

NOMBRE DE COMMUNES MEMBRES : 28
NOMBRE DE COMMUNES PRESENTES : 27
NOMBRE DE DELEGUES PRESENTS : 30
QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 30

SEANCE DU 10 FEVRIER 2023

L'an deux-mille-vingt-trois et le dix-février à dix heures, s'est réuni sur la Commune de HYERES, le Syndicat des Communes du Littoral Varois, sous la présidence de Monsieur Gil BERNARDI.

COMMUNES REPRESENTEES (27) : BANDOL – BORMES LES MIMOSAS – CARQUEIRANNE – CAVALAIRE SUR MER – COGOLIN – FREJUS – GASSIN – GRIMAUD – HYERES – LA CROIX VALMER – LA GARDE – LE LAVANDOU – LE PRADET – LE RAYOL CANADEL SUR MER – LA LONDE LES MAURES – LA SEYNE SUR MER – LA VALETTE DU VAR – RAMATUELLE – ROQUEBRUNES SUR ARGENS – SAINT MANDRIER – SAINT RAPHAEL – SAINT-TROPEZ – SAINT CYR SUR MER – SAINTE MAXIME – SANARY SUR MER – SUX FOURS LES PLAGES – TOULON.

COMMUNES ABSENTES (1) : COLLOBRIERES.

DATE DE LA CONVOCATION : 13 janvier 2023

N° DE DELIBERATION : 2023-01

LES ELUS DU SYNDICAT DES COMMUNES DU LITTORAL VAROIS SOUTIENNENT LA SOLUTION DE PROTECTION DU TOMBOLO

Lors de l'assemblée du Syndicat des Communes du Littoral Varois réunie ce jour sur la Commune de Hyères-les-Palmiers, les élus ont adopté à l'unanimité des voix, une motion de soutien au projet d'installation d'une digue immergée visant à protéger le Tombolo de la presqu'île de Giens de l'érosion côtière.

Cette solution, souple et réversible, est préconisée par des cabinets d'experts qui ont étudié la situation depuis des nombreuses années. Les Communes littorales varoises qui ont déjà mis en œuvre ces dispositifs ont l'obligation de mesurer les impacts et tous sont positifs (maintien du cordon dunaire sur la plage, abri pour les juvéniles de poissons en mer ...).

Il est du devoir des élus d'agir en responsabilité face aux risques auxquels sont exposées les Communes. Comment imaginer qu'un Maire puisse rester les bras croisés face aux inondations, aux incendies, aux submersions et dans ce cas à l'érosion côtière lorsque des solutions – sans incidence sur l'environnement – existent ?

LE CONSEIL SYNDICAL
OUI l'exposé ci-dessus
Et après en avoir délibéré
(à l'unanimité des voix)

SOUTIEN la Commune de Hyères-les-Palmiers au projet d'installation d'une digue immergée visant à protéger le Tombolo de la presqu'île de Giens de l'érosion côtière.

DIT que cette motion sera adressée à Monsieur le Préfet du Var et à la presse.